

Madame, Monsieur,

Mansle, le 31 juillet 2018

La Communauté de Communes Cœur de Charente a débuté l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document de planification territoriale régit l'utilisation et l'occupation du sol pour les dix prochaines années.

Dans ce cadre, nous consultons l'ensemble des partenaires intervenant sur le territoire, avec l'aide du bureau d'études Cillànova qui nous accompagne dans l'élaboration de notre PLUi.

A ce titre, en qualité d'agriculteur vous êtes un acteur majeur du territoire et nous tenons à vous associer pleinement à la démarche de concertation que nous développons pour élaborer ce document d'urbanisme. En effet, la question de l'agriculture est un enjeu essentiel dans le devenir de notre territoire. Il est donc important de recenser et d'intégrer bien en amont les caractéristiques et les besoins liés à cette activité dans le diagnostic agricole du PLUi, grâce à vos retours.

Nous vous proposons donc une collaboration en deux temps :

Tout d'abord, vous trouverez ci-joint une **enquête** élaborée par le bureau d'études Cillànova que je vous remercie de compléter et de retourner au Pôle Aménagement & Environnement de la Communauté de Communes Cœur de Charente pour le **24 août**. L'objectif de ce questionnaire est de disposer d'un ensemble de renseignements permettant d'appréhender les enjeux et problématiques agricoles sur le territoire.

Ensuite, vous pourrez rencontrer le cabinet Cillànova afin d'échanger autour des éléments que vous aurez bien voulu retourner. Ce temps d'échange permettra de travailler sur plan pour mieux connaître votre activité, vos bâtiments (et les périmètres qu'ils induisent), vos terres, notamment celles qui sont stratégiques pour le fonctionnement de votre exploitation et vos projets ; un des objectifs du PLUi étant de concilier développement de l'urbanisation et préservation des espaces agricoles et naturels. Nous vous invitons à venir les rencontrer à l'une des permanences organisées ces prochains mois :

- ✓ **lundi 27/08 : Aigre** - mairie d'Aigre, salle de réunion du rez-de-chaussée
- ✓ **jeudi 13/09 : Mansle** - antenne de Mansle de la Chambre d'Agriculture, salle de réunion
- ✓ **mardi 25/09 : Valence** - mairie de Valence
- ✓ **mercredi 10/10 : Luxé** - petite salle à côté de la salle des fêtes de Luxé
- ✓ **mercredi 17/10 : Saint-Amant-de-Boixe** - annexe de la mairie de Saint Amant-de-Boixe, 1er étage

Vous remerciant de votre participation à la démarche partenariale de l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes de Cœur de Charente, je vous adresse, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Monique PLOQUIN**  
Vice-Présidente en charge  
de l'Urbanisme et de l'Aménagement

